

D-M1: Evaluer et justifier des concepts de formation

Compétence opérationnelle	
Les candidats au module développent, évaluent, remanient et justifient des concepts de formation	
Compétences	Ressources
<p>Développer des plans de formation et des curriculums Les responsables de formation développent des plans de formation et des curriculums cohérents. Ils s'appuient pour cela sur des profils d'activités et de qualification déjà existants, ou ils élaborent eux-mêmes ces éléments de base. Ils s'orientent selon les exigences dans le domaine de formation spécifique (p.ex. lois, ordonnances, référentiels) et, pour la définition du processus d'apprentissage, ils exploitent les possibilités et les caractéristiques de différents lieux et modalités d'apprentissage.</p> <p>Evaluer des plans de formation et des curriculums et les adapter aux circonstances actuelles Les responsables de formation évaluent des plans de formation et des curriculums développés par eux-mêmes ou par d'autres, en ce qui concerne leur actualité, leur concordance avec les exigences formulées et leur cohérence. Si nécessaire, ils les adaptent aux circonstances actuelles.</p> <p>Développer des concepts pour des mesures de formation Les responsables de formation développent des concepts de formation, aussi de manière complexe, pour des entreprises ou des organisations. Ils s'appuient pour cela sur des plans de formation, des curriculums, des profils de qualification exigés, des analyses de besoins en formation et de besoins individuels déjà existants ou ils élaborent de nouveaux éléments de base. Au moment du développement, ils tiennent compte des normes et des</p>	<p>Connaissances (concernant le contexte, les lignes directrices, les théories, les modèles et les méthodes)</p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>Contexte socio-économique</i> : tendances intéressant le domaine de la formation – <i>Marché de la formation</i> : développements et tendances – <i>Système suisse de la formation</i> : structures de la formation, lois et directives de la formation, lignes directrices générales et dispositions régulant la procédure de qualification, normes juridiques concernant les examens et les recours, exigences pour les procédures d'évaluation des acquis, à savoir les compétences et ressources acquises par un apprentissage formel et informel – <i>Domaines professionnels ou secteurs spécifiques de la formation</i> : normes générales, cadres de qualification et/ou référentiels de chacun des domaines, caractéristiques et préférences (modalités, horaires, etc.) des différents groupes d'apprenants – <i>Théories et modèles</i> : théories didactiques (en particulier celles destinées aux adultes), théories concernant les procédures d'examen et de qualification, modèles didactiques – <i>Méthodologie</i> : plans de formation et curriculums, méthodes didactiques, caractéristiques et possibilités offertes par les différents lieux/modalités d'apprentissage (p. ex. séminaires en groupes, travaux de projet, suivi pratique, travail dans un environnement virtuel), méthodes de calcul des coûts d'une mesure de formation, méthode de contrôle (examens oraux/écrits, observation de pratique professionnelle, travaux de certification pratiques, assessments, portfolios, etc.) – <i>Paramètres et critères d'évaluation</i> concernant des concepts de formation (conception didactique, conformité avec le contexte, rentabilité, etc.), matériels didactiques (conception didactique, adéquation aux groupes cibles, etc.), procédures

usages du domaine spécifique, des caractéristiques des groupes d'apprenants potentiels, des exigences quant à la rentabilité de la mesure ainsi que d'autres conditions cadres explicites ou implicites ou d'autres exigences formulées par le commanditaire.

Evaluer des concepts pour des mesures de formation et les adapter aux circonstances actuelles

Les responsables de formation évaluent des plans de formation et des curriculums développés par eux-mêmes ou par d'autres, par rapport à leur cohérence et finalité, à leur concordance avec les exigences et les conditions cadres ainsi qu'aux conceptions didactiques qui en sont à la base. Si nécessaire, ils actualisent les concepts et/ou les adaptent aux besoins des groupes d'apprenants ou aux conditions cadres.

de qualification (fiabilité, rentabilité, etc.)

Aptitudes (aptitudes cognitives, habiletés pratiques, capacités relationnelles)

- *Aptitudes cognitives* : analyser et hiérarchiser des informations, filtrer l'essentiel d'informations complexes, réaliser des synthèses, avoir une pensée conceptionnelle, s'orienter dans de nouveaux domaines professionnels et de nouveaux contextes de travail, interpréter des référentiels, des profils d'activités, des profils de qualification exigés, des normes spécifiques aux domaines, interpréter des mandats, observer et analyser des procédures (p. ex. par rapport aux procédures de qualification)
- *Démarche*: rechercher des informations pertinentes sur le contexte, établir des profils de qualification, clarifier des mandats, vérifier des informations, planifier et effectuer une analyse des besoins en formation et des besoins individuels, établir des plans de formation et des curriculums en suivant différentes méthodes, calculer le coût de mesures de formation, définir des procédures de qualification

Justifier des concepts pour des mesures de formation

Les responsables de formation justifient, vis-à-vis de commanditaires et d'autres acteurs impliqués, des concepts pour des mesures de formation par rapport à la définition des objectifs, au choix des contenus et des modalités d'apprentissage et à la génération de valeur ajoutée visée .

Evaluer, adapter et concevoir des supports didactiques et des matériels d'apprentissage ou des environnements virtuels d'apprentissage

Les responsables de formation évaluent des supports didactiques, des matériels d'apprentissage ou des environnements virtuels d'apprentissage développés par eux-mêmes ou par d'autres, par rapport à leur qualité, aux conceptions didactiques qui en sont à la base, à leur actualité et à leur adéquation à certains groupes d'apprenants et à des conditions cadres. Ils actualisent des supports didactiques, les adaptent aux groupes d'apprenants spécifiques ou aux conditions cadres, ou les développent eux-

- *Know-how didactique* : formuler des objectifs sous différentes perspectives et à différents niveaux, définir des contenus didactiques, planifier didactiquement, créer des environnements d'apprentissage virtuel, mettre en place différentes méthodes d'apprentissage, employer des méthodes de contrôle
- *Capacités NTIC* : familiarité avec les environnements virtuels d'apprentissage, élaboration et création de textes d'un haut niveau
- *Communication écrite et visuelle* : visualiser des concepts de formation, rédiger et mettre en page des textes clairs et adaptés aux destinataires
- *Compétences linguistiques* : justifier des mesures de formation, présenter des contenus didactiques de manière concise et différenciée, formuler des tâches, des critères et des indicateurs de manière précise et sans équivoque, justifier des décisions, consigner des observations et des jugements compréhensibles pour les personnes concernées et pour des tiers
- *Capacités relationnelles et d'empathie* : comprendre les attentes et les conditions cadres, comprendre les exigences d'une activité ou d'un contexte professionnel

mêmes, si nécessaire.

Définir et justifier une procédure de qualification

Les responsables de formation définissent des procédures de qualification sur la base de profils de qualification. Ils déterminent des critères et des indicateurs pour le contrôle des compétences et des ressources. Lors du choix des *settings*, méthodes, durée ou conditions cadres pour la procédure de qualification, ils prennent en compte la fiabilité, l'adéquation et la rentabilité de la procédure. Ils justifient le choix de la procédure vis-à-vis des personnes intéressées.

Comportements

- Rigueur par rapport à des concepts et des notions (terminologie)
- Flexibilité et créativité dans l'adaptation de concepts à des conditions cadres différentes
- Attitude de valorisation, mais avec un oeil critique, vis-à-vis de produits réalisés par d'autres personnes (concepts de formation, supports didactiques)
- Précision, travaux exacts et systématiques
- Transparence dans la démarche
- Absence de préjugés